



Acte de naissance faux, le père déclarant n'est pas le mien

Par **Norvosgienne**, le **07/08/2009** à **12:13**

Bonjour, je vous expose ici mon problème, je viens d'avoir une petite fille, ainsi j'ai obtenu mon livret de famille, et là, le père déclaré n'est pas mon père, après avoir appelé l'état civil on m'informe que ma mère et mon "pseudo" père ont fait une déclaration de reconnaissance sur l'honneur comme quoi celui-ci était mon père biologique. Sur l'acte de naissance délivré par la mairie, mon "pseudo" père aurait eu 15 ans l'année où je suis née (lui est né en 1970 moi en 1985), cela est complètement aberrant, car plus est ma mère n'était pas avec lui à cette époque. J'ai aujourd'hui 24 ans, cela fait 19 ans que j'ai été reconnue à mon insu par un père qui n'est pas le mien et ceci par pure complaisance, celui-ci ne voulait pas effectuer son service militaire à cette époque. Je suis profondément choquée, ma mère ne m'ayant pas élevée en plus de cela, j'ai appris qu'elle ne m'avait reconnue qu'un an après ma naissance. J'aimerais savoir quels sont mes recours vis-à-vis de cette situation aussi bien pour changer cette erreur que au niveau de ce mensonge d'un point de vue personnel. En vous remerciant par avance.